



DGA de l'Équipement du Territoire
Direction de l'Éducation et des Collèges
Service de la Gestion et de l'Exploitation des
Collèges
12356

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 28 JUIN 2024
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA**

**OBJET : Subvention complémentaire d'investissement pour la construction du collège privé
sous contrat d'association LOYOLA.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux Collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'aide à l'investissement des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat, le Département a été sollicité en 2021 pour participer financièrement au projet de construction d'un collège privé innovant sur le plan pédagogique, dans la zone de rénovation urbaine Euroméditerranée.

Ce projet porté par le collège privé sous contrat d'association avec l'Etat « Ecole de Provence » à Marseille, vise à accueillir des élèves de provenances diverses, à permettre une mixité sociale, dans le respect des problématiques environnementales tout en étant attentif à l'accueil des jeunes porteurs de handicap.

Par délibération n°195 du 23 juillet 2021, vous avez décidé d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 1 500 000€, représentant 10 % du total de l'opération de construction, dont le montant prévisionnel s'élevait alors à 15 M€.

Après quelques retards de chantier, la première pierre de cet établissement qui portera le nom d'Ignace de Loyola, fondateur de la congrégation de Jésus, a été posée en début d'année 2024.

L'objet du présent rapport est de vous proposer de compléter cette participation initiale, afin de prendre en compte le surcout de 4,5 M€ des travaux du fait de la hausse du prix des matériaux.

En conséquence, attentif, à la volonté d'accompagner le projet à hauteur de 10 % du montant de la totalité de l'opération, comme l'autorise la loi, il vous est proposé d'allouer une subvention

Accusé de réception en préfecture 013-221300015-20240628-95582-DE-1-1 Date de télétransmission : 03/07/2024 Date de réception préfecture : 03/07/2024
--

complémentaire d'investissement d'un montant de 450 000 € au collège « Ecole de Provence », porteur du projet.

Une convention formalisant l'affectation de cette aide supplémentaire et ses modalités de versement, vous est proposée en annexe et soumise à votre approbation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA

OBJET : Subvention complémentaire d'investissement pour la construction du collège privé sous contrat d'association LOYOLA.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt huit juin à quatorze heures trente, la Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Nouriati DJAMBAE, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Yannick OHANESSIAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

M. Martial ALVAREZ à Mme Mandy GRAILLON, Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Sophie CAMARD à M. Gérard FRAU, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Didier REAULT, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Patrick GHIGONETTO à M. Jean-Marc PERRIN, M. Vincent GOYET à Mme Anne RUDISUHLI, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, Mme Véronique MIQUELLY à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Nora PREZIOSI à M. Denis ROSSI.

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA

OBJET : Subvention complémentaire d'investissement pour la construction du collège privé sous contrat d'association LOYOLA.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°4 du 1er juillet 2021 donnant délégations de compétences à la Commission permanente,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie à l'Hôtel du Département le 28 juin 2024, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la subvention complémentaire d'investissement d'un montant de 450 000€ afin de prendre en compte l'augmentation de coût de la construction du collège privé LOYOLA porté par le collège Ecole de Provence, ainsi que la convention correspondante proposée en annexe
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer cette convention.

Cette dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental, sous réserve du vote de l'autorisation de programme et des crédits de paiement nécessaires.

Adopte à l'unanimité

Pour : 54

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, Mme Véronique MIQUELLY, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO